

# Moi aussi, je suis Avec Guillaume Rouger



Madame

Monsieur

Prénom \* : .....

Nom \* : .....

Nationalité \* : .....

N° \* : ..... Rue \* : .....

Code postal \* : ..... Ville \* : .....

Pays \* : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

## Choisir le montant de mon don \* :

Les dons consentis par une personne physique pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros

	... € montant libre	20 €	50 €	70 €	100 €	500 €
Soit après réduction d'impôts	↓	↓	↓	↓	↓	↓
→	... €	7 €	17 €	24 €	34 €	170 €

Pour les dons effectués en 2019, un reçu vous sera adressé au premier trimestre 2020.

## Veillez lire et cocher les cases obligatoires ci-dessous \* :

\* Je certifie sur l'honneur que je suis une personne physique et que le règlement de mon don ne provient pas du compte d'une personne morale (entreprise, association, collectivité...); que le paiement de mon don provient de mon compte bancaire personnel; et que l'adresse communiquée est bien mon adresse fiscale.

\* Je certifie sur l'honneur être de nationalité française ou résider fiscalement en France.

\* J'ai lu et j'accepte les mentions d'information relatives au recueil de mes données personnelles ci-dessous.

Signature \*

## Merci de renvoyer ce document

→ avec votre chèque libellé à l'ordre de

Mme Stéphanie Lacomblez, mandataire financier de M. Guillaume Rouger

→ à l'adresse suivante : 23 rue Saint-Pierre, 27000 Evreux

Les données recueillies sur ce formulaire sont traitées par « Evreux-Avance ! » afin de gérer les informations relatives aux donateurs et de permettre de vous envoyer des communications politiques. Les informations marquées d'un astérisque sont obligatoires. L'absence de réponse dans ces champs ne permettra pas de traiter votre demande. Conformément à la réglementation, vous disposez d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de données vous concernant, ainsi que d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données. Vous disposez également de la faculté de donner des directives sur le sort de vos données après votre décès. Vous pouvez exercer vos droits en nous adressant votre demande accompagnée d'une copie de votre pièce d'identité à l'adresse postale ou électronique suivante : Evreux-Avance !, 23 rue Saint-Pierre, 27000 Evreux, France et [contact@evreux-avance.fr](mailto:contact@evreux-avance.fr). Aux termes l'article L. 52-8 du Code électoral : "Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 euros consentis à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque, virement, prélèvement automatique ou carte bancaire." L'article 11-5 de la même loi précise que les personnes qui ont versé un don ou consenti un prêt à un ou plusieurs partis ou groupements politiques en violation des articles 11-3-1 et 11-4 sont punies de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.

